Image not found or type unknown

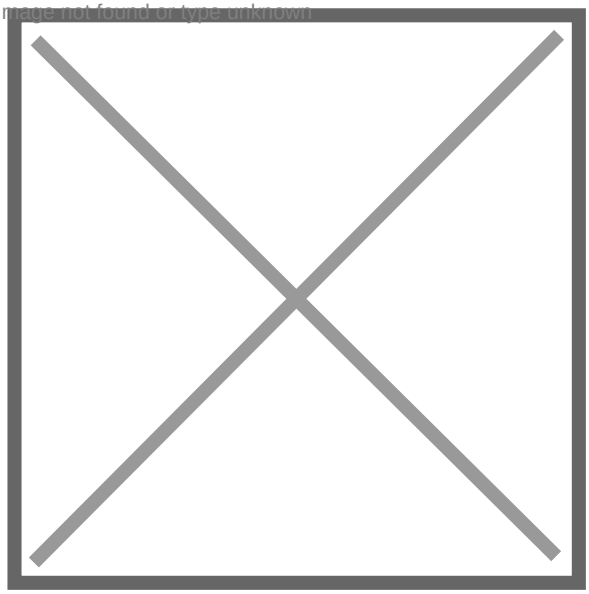

Prélèvement sur un maivais compte par canal+

Par **Damien**, le **05/04/2011** à **15:02**

Bonjour,

J'ai changé il y a déjà plusieurs mois mon RIB sur le site de canal+ pour être prélevé sur un autre compte. Le problème est que canal+ n'a pas fait le changement. Ils ont bien le nouveau RIB mais ils ont continué à prélever sur l'ancien. Le problème est que cet ancien compte a été cloturé et ils continuaient à vouloir prélever dessus. Il y a quelques semaines un conseiller de canal+ m'a appellé pour me dire que je leur devait la somme de 120 euros environ à cause des prélèvements bloqués. Mais je n'ai pas cette somme car elle est bien trop élevée pour moi.
Que dois-je faire? Suis-je obligé de payer sachant que c'est eux qui sont en tord?

En attendant ils m'ont coupé la réception de leur service.

Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés